

Québec, le 6 mai 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 30 avril dernier, par le député de Lévis, et dans laquelle 465 pétitionnaires de Saint-Damien-de-Buckland, expriment leurs inquiétudes face à la possible implantation d'un bâtiment d'élevage porcin sur le territoire de leur municipalité et demandent de bloquer le projet en question.

D'abord, je désire mentionner que la MRC de Bellechasse et la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland disposent, conformément aux orientations du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, d'un cadre normatif visant à favoriser la cohabitation harmonieuse entre les utilisations agricoles et non agricoles. Ce cadre contient des mesures en vue d'atténuer les odeurs inhérentes aux activités d'élevage et prévoit une protection particulière pour les sites les plus sensibles, comme les résidences. Toute personne désireuse de construire un bâtiment d'élevage doit se conformer à ces normes.

Il importe également de souligner que la réglementation environnementale en vigueur prévoit des normes visant à assurer la protection des lieux de captage d'eau potable lors de l'implantation d'un bâtiment d'élevage. Tout promoteur doit également s'y conformer.

... 2

Finalement, je tiens à rappeler que l'agriculture, dont les activités d'élevage, contribue de manière significative à l'occupation dynamique du territoire et à la vitalité des milieux ruraux. En effet, de par ses multiples fonctions, elle a un impact déterminant sur la capacité d'un territoire à maintenir son tissu économique et social. Un nouvel élevage porcin implanté dans le respect des règles applicables constitue donc une opportunité de développement dont bénéficie l'ensemble de la communauté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE PARADIS  
Ministre de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation